

Préambule

Il est demandé de respecter au mieux le calendrier – qui prend en compte toutes les contraintes qui ont été transmises par les clubs dans les feuilles d’engagement d’équipes – tout report éventuel devant se faire dans le respect du règlement.

Pensez notamment que les joueurs de l’équipe adverse ont également des contraintes calendaires (professionnelles, familiales, personnelles, etc.). Certains font des arrangements avec ces autres contraintes dès la publication du calendrier du championnat qui ne peuvent ensuite plus être modifiés et ne sont peut-être pas en mesure ensuite de répondre favorablement à une demande de report.

Pensez également que les semaines où il n’y a pas de matchs programmés pour le championnat mixte sont des semaines normalement réservées à l’organisation de matchs des équipes féminines ; ce ne sont donc pas automatiquement des dates de report disponibles.

Il est donc demandé en toute première option, en cas d’équipe incomplète, d’envisager l’appel à 1 ou 2 renforts, avec l’accord de l’équipe adverse, afin de maintenir la date initiale.

Si un report était inéluctable, pour ne pas impacter l’ensemble du calendrier, il faudra si possible jouer le match la même semaine que la date initialement prévue.

La seconde option qui doit être envisagée est d’inverser le match, l’équipe prévue initialement à domicile se déplaçant chez l’adversaire : si le créneau de l’adversaire n’est pas le même jour de la semaine, ce décalage est peut-être possible, sous réserve bien entendu qu’un terrain soit disponible.

Si l’une ou l’autre équipe possède plusieurs créneaux dans la semaine, il faut également étudier ceux-ci en priorité.

Pensez également qu’un match peut être avancé si vous avez connaissance d’un empêchement longtemps à l’avance. Cela peut éviter des blocages par la suite.

Attention, demander un report ne garantit pas qu’il sera possible de fixer une autre date dans les limites fixées par le règlement : l’équipe adverse, ou même la vôtre, peut ne pas être disponible dans les délais prévus (voir ci-dessous). S’il était malheureusement impossible de fixer une date de report dans les délais prévus, l’équipe ayant demandé le report (le dernier report en cas de plusieurs reports successifs) serait pénalisée par un forfait.

La seule façon certaine de ne pas s’exposer à un forfait est donc de respecter la date prévue par le calendrier du championnat.

Délai maximum de report

Dans tous les cas, tout match reporté doit être joué au plus tard 1 mois après la date initiale de la rencontre sans toutefois dépasser la date de fin de la phase du championnat.

Si une date de report est validée par les 2 capitaines dans les délais prévus, alors cette date devient la nouvelle date officielle, tout nouveau report de la même rencontre devant faire l’objet d’une nouvelle demande de report, toujours dans la limite de 1 mois à partir de la date initiale de la rencontre sans toutefois dépasser la date de fin de la phase de championnat.

Procédure de demande de report

L’équipe à domicile, responsable de la feuille de match, doit informer de toute demande de report de match, **même si c’est l’équipe adverse qui le demande**, en envoyant un courriel à volleyball.ufolep44@gmail.com, **en mettant le(s) capitaine(s) adverse(s) en copie.**

Comme pour tout échange concernant un match, **l’objet du courriel** doit indiquer *a minima* la poule, la journée de championnat et le nom des équipes (celle recevant en premier) sans oublier le numéro des équipes (certains clubs ayant plusieurs équipes dans la même poule, un oubli du numéro pourrait conduire à des erreurs). **Exemple** : « **Poule E / J5 / Basse-Indre 1 vs Clisson 3** »

Indiquez l’équipe demandant le report et la raison du report, même si la date et/ou le lieu de report n’ont pas encore été fixés, sans quoi le report ne sera pas validé. Les dates et lieu de report devront également être communiqués dès qu’ils seront fixés.

Sans information de demande de report, ni feuille de match envoyée 48 h après la date prévue, un forfait sera appliqué à l’équipe à domicile (qui a donc tout intérêt à envoyer la demande de report dans les temps).